



## Négligence parent

-----  
Par Ferdydurke

Bonjour,

Je loue une partie de ma maison à une femme et son enfant de 5 ans.

À plusieurs reprises, j'ai été réveillé en pleine nuit par l'enfant, paniqué, en pleurs, qui s'étant réveillé ne trouvait pas sa mère.

En effet celle-ci, à plusieurs reprises, est partie la nuit, sans me prévenir ni prévenir aucun autre adulte, laissant le bambin dormir seul.

Puis elle rentre au petit matin, ivre morte.

Existe-t-il une infraction précise, qualifiant ces agissements ?

Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

On parle de délaissement.

C'est un délit.

Faites le 119 pour signaler que l'enfant est en danger C'est le plus important.

-----  
Par Ferdydurke

Merci pour votre réponse.

Cela change-t-il quelque chose que je sois présent dans la maison (pas au même étage), sachant qu'elle ne me préviens pas de son intention de sortir toute la nuit, et que je le découvre en même temps que la petite ?